

INAUGURATION DU PÔLE NUMÉRIQUE ET DE L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL DE PÉZENAS

lundi 11 mars à 11h30 - Centre social Ambroise Croizat - 10 rue Massillon 34120 Pézenas

EN PRÉSENCE DE :

> CAF de l'Hérault :

- Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration
- Thierry MATHIEU, Directeur de la CAF de l'Hérault
- Nathalie JAECK, Chargée de conseil et de développement

> Commune de Pézenas :

- Armand RIVIERE, Maire de Pézenas
- Danielle DEMOULIN, Adjointe aux solidarités et à la proximité
- Thomas GUIRAUD, Adjoint à la jeunesse, vie associative et sportive
- Cécile DOS SANTOS, Conseillère Municipale déléguée à la petite enfance et ville inclusive

Un an après l'ouverture du Centre social et suite à l'obtention de son agrément pour la période 2024-2028, la Caf de l'Hérault et la Ville de Pézenas inaugurent ce lundi 11 mars, à l'issue du premier COPIL, le pôle numérique et l'accueil du Centre social Ambroise Croizat.

Ce projet, initié au travers de la dernière CTG 2018-2021, fait suite à un diagnostic partagé avec les différents publics (familles, jeunes, seniors et associations). Il a pour objectif de créer un lieu de vie et de rencontre, identifié de tous, privilégiant la mixité des publics, les actions intergénérationnelles et la jeunesse. Une opportunité pour la Ville de Pézenas de valoriser son patrimoine et d'offrir de nouveaux services de proximité aux habitants afin d'assurer un « bien vivre ensemble ».

UN PROJET SOCIAL 2024-2028 AUTOUR DE 4 AXES PRIORITAIRES

Le projet social de Pézenas au travers de son Centre social a pour axe transversal de développer la participation citoyenne et la transversalité autour de plusieurs objectifs :

- Donner les moyens à tous de s'impliquer et de participer aux différents projets
- Travailler en transversalité et en concertation en amont, entre partenaires, associations, services de la ville

4 axes prioritaires ont été définis :

• Axe 1 : Offrir un accueil de qualité et une écoute pour tous

Positionner le Centre social comme un point de repère pour tous les publics. Informer et orienter ses habitants pour améliorer leur accès aux droits et aux services publics.

• Axe 2 : Favoriser les rencontres entre habitants

Au travers de ses actions, favoriser la transmission intergénérationnelle et aller vers sa population.

• Axe 3 : Faciliter l'épanouissement des familles

Donner les moyens aux familles de participer aux actions proposées par le Centre social et valoriser et soutenir la parentalité.

• Axe 4 : Coordonner et optimiser les actions des différents acteurs

Décloisonner, mutualiser les forces des différents acteurs locaux pour une action commune cohérente. Et valoriser les actions des bénévoles en les associant à la prise de décision et à l'action.

Composition de la population allocataire sur le territoire Pézenas (Données CAF 2022)

	Territoire de Pézenas	Département de l'Hérault
Nombre de familles	36%	41%
Dont familles monoparentales	45%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	36%	47%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	26%	17%

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

La CAF de l'Hérault et la Ville de Pézenas sont liées par un partenariat fort et de qualité depuis 35 ans. Ce partenariat particulièrement dynamique et constructif a permis, au cours de ces dernières années, un maillage du territoire avec la création et le développement d'équipements et services pour les 0/17 ans.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La CAF de l'Hérault a accompagné la Ville dans ce projet à hauteur de 71 331€ en subvention pour la rénovation des locaux en vue de la création du Centre social, soit 40% du montant total estimé à 178 330€. Parallèlement, une avance de 70% pour l'année 2023 de 49 549,50€ au titre du fonctionnement du Centre social a été versée à la commune. La CAF a également soutenu en 2021 la commune, dans le cadre de ses prestations de service et de la Convention territoriale globale (CTG), à hauteur de 453 296€ pour le financement de ses autres équipements (ALP, ALSH, Multi-Accueil, RPE, LAEP...).